

**DOSSIER DE CANDIDATURE
À
L'ÉCOLE D'INGÉNIEUR·E·S DU CNAM**

- Centre Cnam Paris (CCP)**
 - Centre Cnam Région (CCR)**
-

Spécialité :

.....

Code diplôme :

.....

Candidat·e

Nom

Prénom

n° SISCOL

Cadre réservé à l'administration

NOTICE

1. Le candidat renseigne sur le formulaire les éléments le concernant ; les champs suivis d'un * sont obligatoires.
2. Le candidat transmet le dossier complet ainsi que les pièces justificatives demandées au format .pdf à :
 - Pour les candidats Centre Cnam Paris (CCP) : au correspondant de l'équipe pédagogique nationale de la spécialité de son diplôme (voir liste en Annexe 1).
 - Pour les candidats Centre Cnam Région (CCR) : au correspondant du CCR de la spécialité de son diplôme (voir directement auprès du Centre d'inscription).
3. Suite à l'étude de son dossier, le candidat est convoqué à une épreuve d'admissibilité¹.

Nota : Un candidat ne peut se présenter plus de 3 fois à une épreuve d'admissibilité, toutes spécialités confondues

4. À l'issue de cette épreuve, le dossier et le PV de l'épreuve d'admissibilité sont présentés au jury d'admission². Le candidat reçoit alors une notification d'admission ou de non-admission à l'EICnam. Un référent³ pour la suite de son parcours lui est attribué.

Nota : Le candidat n'est définitivement inscrit que lorsqu'il s'est acquitté des droits d'inscription à l'EICnam (s'informer auprès de son centre d'inscription).

¹ "[Le jury d'admissibilité], organisé par les EPN, à l'établissement public ou en régions, examine les dossiers des candidats, procède [à l'entretien] et établit un procès-verbal pour chaque candidat." (<http://ecole-ingenieur.cnam.fr/hors-temps-de-travail/acceder-au-diplome-d-ingenieur-e-en-cours-du-soir-271000.kjsp?RH=vaeFR>)

² "Le jury d'admission à l'école d'ingénieurs est national. Il statue pour tous les parcours du diplôme" (Ibid.)

³ "[Le référent a pour] mission de prodiguer [à l'élève] tout conseil utile au bon déroulement de son cursus, notamment sur le plan du suivi de scolarité ." (Ibid.)

État Civil (tous les champs sont obligatoires)

Civilité

Nom de naissance

Nom d'usage

Prénoms

Date de naissance

Ville de naissance

Département de naissance

Pays de naissance

Nationalité

Code INE du Cnam

Code INE national

Adresse personnelle

.....
Code postal

Ville

Pays

Téléphone

Courriel

Scolarité enseignement supérieur (fournir les justificatifs)

➤ Diplômes français

Diplôme	Intitulé/Filière, section ou mention	Année d'obtention	École/Établissement	Modalité d'obtention (formation initiale / apprentissage / VAE, ...)
Baccalauréat				
Bac +2 (DUT, BTS, DEUG...)				
Diplôme le plus élevé (après BAC +2)				
Autres (diplôme établissement CAP, BEP, CQP, etc..)				

➤ Diplômes étrangers

Intitulé/ Filière, section ou mention	Pays	Année d'obtention	École/Établissement	Niveau équivalent diplômes français (licence, Bac+2,...)

Scolarité Cnam

Renseigner le tableau ci-dessous et fournir la photocopie des attestations de réussite aux UE déclarées obtenues.

Niveau d'anglais

Si vous avez passé un(des) test(s) de niveau d'anglais⁴ (Bulats, Toeic, Toefl, ...), recensez le(les) dans la grille ci-dessous.

Année d'obtention	Nombre de points obtenus	Nom du test

⁴ <https://www.coe.int/fr/web/common-european-framework-reference-languages>

Parcours professionnel

➤ Situation actuelle

Intitulé de la fonction <i>Ex : développeur informatique, électromécanicien, ...</i>	
Statut d'emploi <i>Liste en Annexe 2</i>	
Employeur au moment du dépôt du dossier <i>Raison sociale</i>	
 <i>Adresse</i>	
Secteur d'activité (Code NAF - https://www.insee.fr/fr/information/2406147) <i>Ex : Groupe 35.1 : Production, transport et distribution d'électricité</i>	
Type de contrat (CDI, CDD, CTT, Autre - Pour "Autre", précisez)	
Quotité de travail (en %) <i>Ex : 50% pour un mi-temps</i>	

➤ Emplois successifs

EMPLOYEURS <i>Raison sociale et site (ville)</i>	PÉRIODES		QUOTITÉ (en %)	FONCTIONS / ACTIVITÉS <i>Préciser la nature du travail (laboratoire, dessin technique, méthodes, production, projet...), la spécialité, le niveau de responsabilité....</i>	QUALIFICATION <i>Niveau de qualification, échelon dans la convention collective, ...</i>
	du	au			

En complément de ces tableaux, il est impératif de fournir :

- 1 CV (2 pages maxi)
- Pour les salariés : le dernier bulletin de salaire ainsi que la dernière feuille de salaire annuelle (décembre n-1)
- Pour les demandeurs d'emploi : attestation de fin de contrat
- Tout autre justificatif utile à l'évaluation des fonctions que vous avez exercées tout au long de votre carrière (certificats de travail, bulletins de salaire, anciens contrats de travail, attestations de qualifications, attestation de l'employeur, ...).

Projet du candidat

En développant les thématiques suivantes (dans le respect du nombre de pages indiqué), décrivez ce qui vous conduit à candidater à l'ElCnam (parcours professionnel, environnement professionnel, perspectives, ...), et vos perspectives et objectifs à moyen terme.

➤ Description de votre parcours professionnel (2 pages maxi)

Emploi actuel, fonctions, tâches et missions, situation dans l'organigramme, niveau de responsabilité, travail en équipe, éventuellement encadrement, enjeux financiers et industriels, missions ou rôles à l'international.

Il s'agit également de décrire votre trajectoire professionnelle, les choix élaborés, opportunités saisies, et ce pour l'ensemble des fonctions, activités, emplois occupés, en insistant sur les moments charnières.

➤ Projet, motivation et perspectives de (2 pages maxi)

Thèmes à aborder

Démarche

Quelle est votre motivation pour vous inscrire à un cursus ingénieur (environnement, raisons professionnelles, personnelles, ...) ?

Précisez :

- Le(s) secteur(s) d'activité(s) dans lequel(lesquels) vous souhaitez évoluer : production, maintenance, suivi de projets, affaires, essais, études, conception, qualité, marketing, recherche et développement, ...
- Le(s) but(s) visé(s) : évoluer dans mon métier, travailler à l'international, obtenir un titre pour activités réglementées, changer de qualification, ... Dans votre entreprise, ou en mobilité ?

Éléments à mettre en valeur ou valorisables

Pour évoluer à partir de vos fonctions actuelles, décrivez ce qui vous semble être vos points forts et les éléments que vous aurez à améliorer (dans les domaines scientifiques, techniques ou savoirs-être) pour remplir des fonctions d'ingénieur.

Projet de formation

Argumentez votre choix de spécialité, d'option, d'UE au choix, ...

Indiquez si vous avez exploré les possibilités d'évolution professionnelle dans votre entreprise, en particulier dans la perspective du mémoire (dans votre entreprise ou une autre).

➤ Dossier professionnel (3 pages maxi)

Décrivez ici le projet auquel vous avez participé mettant le mieux en valeur les compétences acquises en regard des actions menées (veillez à mentionner clairement lesdites compétences).

Ce dossier devra notamment comporter :

- Le contexte du projet
- Une description technique
- Votre propre contribution

Récapitulatif des pièces à fournir

- Copie d'une pièce d'identité en cours de validité
- Copie du parchemin du diplôme Bac+2 et celui du plus haut niveau
- Photocopie des attestations de réussite aux UE déclarées obtenues
- Le cas échéant, notifications de VES/VAE/VAP85
- Attestation ENIC-NARIC (diplômes étrangers)
- Le cas échéant, copie du niveau de test anglais
- CV détaillé (2 pages maximum)
- Pièces justificatives des fonctions et qualifications (cf. § Parcours professionnel)

ATTENTION, seules les copies lisibles sont acceptées

Cadre réservé au CCR/EPN

Contrôle et visa du directeur de l'équipe pédagogique nationale (EPN) du CCP, ou du directeur du CCR

- dossier complet et conforme
- exactitude des déclarations et documents
- pour les CCR, droits acquittés

Fait à le

Signature du directeur du CCR/EPN

Cadre réservé à l'EICnam

Dossier reçu le :
par :

Commentaires éventuels à destination du jury national d'admission :

.....
.....
.....
.....
.....
.....

ANNEXES

ANNEXE 1 – Liste des correspondants pour les candidats Centre Cnam Paris (CCP)

Pour les diplômes		Le dossier est à renvoyer à			
Code	Spécialité	Correspondant·e	Téléphone	EPN	
CYC8301A	BTP – BTP	marie-jose.cabana@lecnam.net	01 40 27 21 10	EPN1	
CYC8302A	BTP – Structures				
CYC8303A	BTP – Géotechnique				
CYC8304A	BTP – Aménagement et environnement				
CYC8901A	Génie nucléaire – Technologie des réacteurs				
CYC8501A	Energétique – Énergie et environnement	magali.pacaud@lecnam.net	01 40 27 21 65	EPN1	
CYC8502A	Energétique – Énergétique du bâtiment				
CYC8701A	Génie des procédés – Procédés chimiques				
CYC8702A	Génie des procédés – Procédés pharmaceutiques				
CYC8100A	Automatique et robotique	emma.bougeroumi@lecnam.net	01 40 27 24 81	EPN3	
CYC9500A	Mécatronique				
CYC9600A	Systèmes électroniques				
CYC9700A	Télécommunications et réseaux				
CYC8801A	Génie électrique	annick.oger@lecnam.net	01 58 80 85 01		
CYC8902A	Génie nucléaire – Radioprotection	francoise.carrasse@lecnam.net	01 40 27 22 98	EPN4	
CYC9200A	Instrumentation qualité	maria-clarysse.borges_silva@cnam.fr	01 40 27 21 71		
CYC9301A	Matériaux industriels – Matériaux métalliques	virginie.ndaw@lecnam.net	01 40 27 21 52	EPN4	
CYC9302A	Matériaux industriels – Matériaux polymères				
CYC9401A	Mécanique – Acoustique	habsatou.dia@lecnam.net	01 58 80 84 57		
CYC9402A	Mécanique – Aéronautique-Aérodynamique				
CYC9403A	Mécanique – Structure				
CYC9404A	Mécanique – Conception intégrée-Produit process				
CYC9101A	Informatique – AISL	emmanuelle.biar@lecnam.net	01 40 27 27 02	EPN5	
CYC9102A	Informatique – IMO				
CYC9104A	Informatique – IRSM				
CYC9105A	Informatique – ISI				
CYC9000A	Prévention des risques	isabelle.corbeau@lecnam.net	01 40 27 25 65	EPN7	
CYC8200A	Bio-informatique				
CYC8000A	Agroalimentaire	christophe.chaillou@lecnam.net	01 40 27 29 59		
CYC8401A	Chimie – Analyse chimique et bioanalyse	alain.sabathe@lecnam.net	01 40 27 27 39		
CYC8402A	Chimie – Chimie moléculaire	myriam.pillier@lecnam.net	01 40 27 23 81		
CYC8600A	Génie biologique				

ANNEXE 2 – Liste des statuts (§ Parcours professionnel)

- En emploi en tant que salarié
- En emploi en tant qu'indépendant, chef d'entreprise ou profession libérale
- Sans emploi à la recherche d'un nouvel emploi
- Sans emploi à la recherche d'un premier emploi (jamais travaillé)
- Inactif

le cnam

CENTRE :

le cnam

Midi-Pyrénées

PIECES JOINTES

Expériences

DÉVELOPPEUR / CONCEPTEUR LOGICIEL

A la recherche d'une alternance en octobre 2020, afin de poursuivre le cursus Ingénieur (bac+4) en informatique à l'IPST-CNAM.

Développeur JAVA et apprenti Architecte Logiciel

Depuis janvier 2020, *XLM Aéro*

Développeur logiciel SPRING-JAVA / ANGULAR pour Thales Alenia Space

Développeur Perl pour Orange Business Service

Février 2019 – Décembre 2019, *SII*

Développement d'une application pour les audits sécurité des FALs AIRBUS

Juillet 2018 – Février 2019, *TRIGO QUALITAIRE*

Développement de petits programmes et jeux en Visual Basic, Dark Basic et C++

2002 – 2007 (*autodidacte*)

Autres expériences professionnelles (2009 – 2018) :

Pompier d'aéroport, Toulouse

Sapeur Pompier Volontaire, Mérignac

Adjoint de sécurité à la Police Nationale, Bordeaux

Formation

Licence Informatique, option Architecture des Logiciels et des Systèmes d'Information

2019 – 2020, *CNAM*

BTS Développeur Concepteur applications WEB et MOBILES

2018 – 2019, *ADRAR*

Baccalauréat Scientifique, Option Sciences de l'Ingénieur

2007 – 2008, *Lycée Alfred Kastler*

Hobbies



Création de jeux de plateau



Course à pied
Natation
Sports de combat
Sports d'eau vive



Séjours chez l'habitant



Développement

Christopher MILAZZO



Appt L11

203 Avenue de Grande Bretagne
31 300 TOULOUSE

+33 6 65 10 41 83

c.milazzo.dev@gmail.com

Informatique (non exhaustif)

JAVA – JSE/JEE

JavaScript

C/C++

HTML/CSS

PHP

GIT

SQL

Conception de projet UML/MERISE

Microsoft Office

Langues

FRANCAIS
Maternelle

ANGLAIS
TOEIC : 810
Listening 405 - Reading 405

Contact

Compétences

Christopher MILAZZO

Appt L11 – 203 Avenue de Grande Bretagne, 31300 TOULOUSE
06 65 10 4183 | c.milazzo.dev@gmail.com

Le 05 Octobre 2020

Objet : Candidature pour l'école d'ingénieur du CNAM Occitanie

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous soumettre ma candidature pour intégrer l'EICNAM pour le cursus **d'Ingénieur en informatique, option Architecture et Ingénierie des Systèmes et des Logiciels** (bac+4).

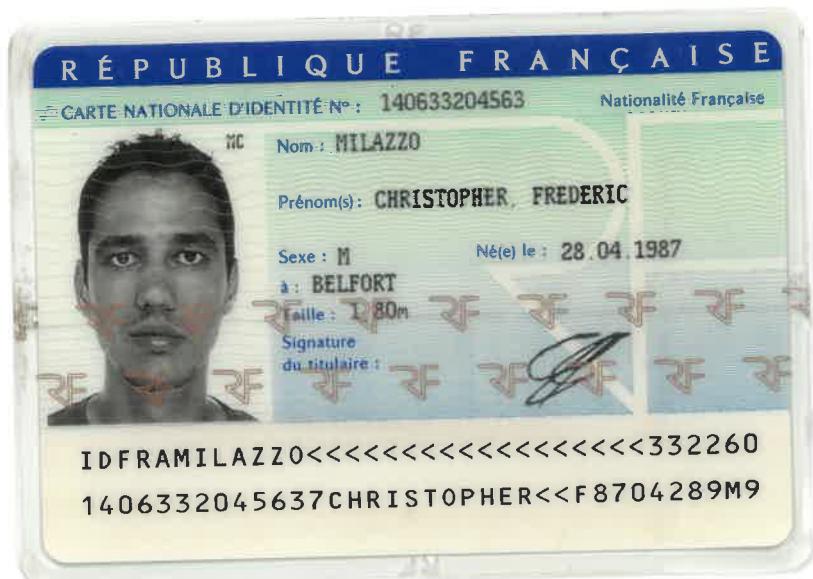
Mon goût pour l'innovation et les nouvelles technologies est né depuis mon jeune âge grâce à ma curiosité ; J'ai toujours essayé de comprendre comment fonctionnait les choses autour de moi.

Le **développement en totale autonomie** d'une application pour auditer les FALs d'Airbus, et la **mise en place de processus d'intégration continu** dans un contexte professionnel m'on d'autant plus convaincu sur ma capacité à gérer les projets depuis leur conception jusqu'à la livraison au client.

Fort également de mes expériences professionnelles au sein de **l'ESN SII**, j'ai pu confirmer ma voie de prédilection. Je suis désormais en recherche de nouveaux challenges. En ce sens, j'attends de la formation d'ingénieur au CNAM la possibilité de pouvoir aller au-delà du simple développement d'application WEB ou MOBILE. Je souhaite véritablement être capable de concevoir tous types de systèmes complexes sur des environnements fortement restreints par exemple. Ou encore d'innover en matière de nouvelles technologies en mettant en œuvre des notions de deep learning ou autre avancée majeure en la matière.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes respectueuses salutations.

Christopher MILAZZO





MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

ACADEMIE DE BORDEAUX

DIPLOME DU BACCALAUREAT GENERAL

Vu le procès verbal de l'examen du Baccalauréat Général établi le 05 Juillet 2007 par le président du jury

Le diplôme du BACCALAUREAT GENERAL

Série SCIENTIFIQUE

est conféré à MONSIEUR MILAZZO CHRISTOPHER

né(e) le 28 Avril 1987 , à BELFORT (090)

pour en jouir avec les droits et prérogatives qui y sont attachés.

Fait à BORDEAUX le 05 Novembre 2007

Pour le ministre de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche et par délégation :
Le recteur de l'Académie

Signé : William MAROIS

Pour l'expédition conforme :
Secrétaire général de l'Académie
Le Secrétaire général de l'Académie
André EYSSAUTIER

ÉTAT DE FRANCE



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE CHARGÉ DE L'EMPLOI

TITRE PROFESSIONNEL

Monsieur MILAZZO Christopher, né le 28 avril 1987 à Belfort (France), a obtenu, par décision du jury, le titre professionnel de :

Développeur(se) logiciel

(arrêté du 11 février 2013, publié au journal officiel du 19 février 2013)

Ce titre est classé au niveau III, dans le(s) domaine(s) d'activité 3201 et au niveau 5 du cadre européen des certifications.
Il est inscrit au répertoire national des certifications professionnelles.

Etabli à Toulouse (Haute-Garonne) le 7 mars 2019

Pour la ministre, par délégation
Responsable de l'Unité Départementale
de Haute-Garonne
La Directrice adjointe du Travail



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Ministère chargé de l'emploi

Nathalie ASTRUC-BARTHÉ



Contrat d'engagement à Durée Indéterminée

jeudi 28 février 2019

Réf. : DI-4055

S.I.I.

Immeuble New Horizon - 7, rue Paulin Talabot - 31100 TOULOUSE

Tél. : 05 34 61 59 59 - Fax : 05 34 61 59 58

<http://www.groupe-sii.com>

Siret 315 000 943 00565 - Code APE 6202A - SA au capital de 40 000 000 € - SEI Partner - Certifié ISO 9001-V2000 - N° TVA Intracommunautaire : FR 32 315 000 943

C M

CL

Entre les soussignés

La Société SII, Société Anonyme au capital social de 40.000.000 €, inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés de PARIS sous le numéro 315 000 943, ayant pour code NAF : 6202A, dont le siège social est situé 87 Quai Panhard et Levassor 75013 PARIS,

Représentée par Monsieur Antoine LECLERCQ, Directeur d'Agence, ayant tous pouvoirs à l'effet des présentes

D'une part

et Monsieur Christopher MILAZZO

Numéro national d'identification : 1 87 04 90 010 171 28

demeurant : 203 Avenue de Grande Bretagne
31300 TOULOUSE

D'autre part

Il a été convenu ce qui suit, sous réserve que cette offre soit retournée paraphée et signée dans un délai maximum de 15 jours accompagnée de la photocopie de vos diplômes. Passé ce délai, cette offre sera considérée comme nulle et sans objet.

Engagement

Le présent engagement est fait aux conditions générales de la Convention Collective Nationale applicable à la société, soit au moment de l'embauche, celle du personnel des bureaux d'études techniques, des cabinets d'ingénieurs-conseils et des sociétés de conseils (dite CCN du SYNTEC) et de la réglementation intérieure de notre propre société dont vous reconnaissiez avoir eu connaissance.

La déclaration nominative préalable à l'embauche a été remise à l'URSSAF de Paris et la Région Parisienne.

Date de début du contrat

Vous entrerez dans notre Société le 25/03/2019.

(Cette date pourra être avancée ou retardée si les obligations de l'intérêt des parties les y contraignent.)

Coefficient hiérarchique

Vous serez employé comme, Technicien Informatique, Position 3.1 poste dont le coefficient de classification est de 400.

Conditions d'essai - Période d'essai

De convention expresse il est observé une période d'essai de trois mois qui s'étendra du 25/03/2019 au 24/06/2019 renouvelable une fois au maximum sous réserve de votre accord écrit.

Pendant cette période d'essai, chacune des parties aura la possibilité de faire cesser le présent engagement, sans devoir aucune indemnité, mais à charge de prévenir l'autre partie dans les conditions prévues par la Convention Collective Nationale du SYNTÉC.

Le présent engagement ne deviendra définitif qu'à l'expiration de cette période d'essai.

Rémunération

Vous bénéficierez d'un salaire mensuel brut forfaitaire de 2 417,00 euros sur 12 mois (soit 29 004,00 € brut annuel).

Durée de travail

Compte tenu de votre position et de votre rémunération nous vous informons que vous serez géré suivant la modalité 1 de l'accord SII relatif à la réglementation du temps de travail dont vous reconnaissiez avoir eu connaissance. Cette modalité intègre notamment les caractéristiques suivantes :

- Base 37 heures par semaine avec modulation annuelle (1605,80 heures par an) et heures supplémentaires éventuelles demandées par votre responsable hiérarchique.
133,88/mois - 1605,80 brut/IR
- Compte de Temps Disponible de 10 jours sur une période annuelle qui s'étend du 1er juin au 31 mai.
- Suivi mensuel par feuille de temps sur une base horaire.

Lieu de travail - Clause de mobilité

Votre lieu de travail se situe actuellement dans notre établissement de Toulouse. Établissement dont les cotisations de sécurité sociale sont versées sous le numéro 116000001439474218 à URSSAF de Paris et la Région Parisienne située 3 rue Franklin MONTREUIL CEDEX (93518).

Si vous êtes rattaché à l'agence de Toulouse, il est convenu que ce lieu de travail peut être appelé à varier dans toute autre agence de la société, dans la limite géographique du territoire métropolitain français. Il est entendu que ce lieu de travail ne constitue pas un élément essentiel du présent contrat de travail. Vous reconnaissiez que votre attention a été attirée sur cette clause de mobilité justifiée par l'intérêt de l'entreprise. De plus, vous serez amené, fonction du besoin, à vous déplacer et à travailler, en France comme à l'étranger, soit dans l'un des établissements de la société, soit chez un de nos clients dans les conditions des titres VIII & IX de la Convention Collective applicable à notre société.

Résiliation

Sauf les cas de force majeure ou faute grave, le présent contrat ne pourra être résilié par l'une ou l'autre des parties que moyennant l'observation d'un préavis dont la durée est définie conformément aux dispositions de la Convention Collective, notifié de part et d'autre, par lettre recommandée.

Responsable hiérarchique - Règlement intérieur

Vous serez placé sous l'autorité de Monsieur Antoine LECLERCQ, Directeur d'Agence et en aucun cas sous l'autorité d'une personne extérieure à la société.

Vous devrez respecter scrupuleusement le Règlement Intérieur de la société.

Exclusivité et Obligations

Vous voudrez bien noter que dans l'accomplissement de vos fonctions, vous devez tout votre temps et toute votre activité à SII et que vous vous interdisez de vous occuper, même à titre occasionnel, d'autres clients et affaires que ceux de la société SII.

Au cas où vous viendriez à quitter SII, pour quelque raison que ce soit, vous vous interdisez de conserver ou d'utiliser directement ou indirectement, les documents et produits dont SII est propriétaire ou dépositaire, qui vous sont confiés ou qui seront réalisés pendant votre présence.

Vous serez tenu à la neutralité et à la discréetion les plus strictes vis à vis du personnel occupé par la clientèle. Vous devez vous efforcer à donner aux clients la plus entière satisfaction.

Congés

Vous bénéficierez d'un congé annuel payé conformément aux dispositions de la Convention Collective Nationale du SYNTEC et d'une prime de vacances (article 31) suivant les conditions d'éligibilité définies dans le livret d'accueil.

Avantages sociaux

Vous serez affilié à la caisse de retraite complémentaire.

Vous bénéficierez du régime de prévoyance et d'assurance maladie souscrit par l'entreprise.

Propriété industrielle

Conformément à l'article 45 de la loi n° 85-660 du 3 juillet 1985, le logiciel créé par un ou plusieurs employés dans l'exercice de leurs fonctions appartient à l'employeur auquel sont dévolus tous les droits reconnus aux auteurs.

Confidentialité

Dans le cadre de vos fonctions, vous êtes tenu à une obligation générale de discréetion et serez astreint à la plus stricte confidentialité à l'égard des informations et documents dont vous aurez connaissance ou que vous détiendrez.

Cette confidentialité porte sur :

- L'administration, l'organisation, les activités, les études administratives, commerciales, industrielles ou financières, la clientèle et le résultat financier de la société et ses clients et prospects.
- Les techniques, savoir-faire, méthodes, projets, études, secrets de fabrication, logiciels et brevets, ainsi que les idées et innovations afférentes à ces domaines, développés ou mis en oeuvre au sein de la société ou chez ses clients et prospects.

En conséquence, il vous sera demandé de respecter les règles suivantes :

- Non-divulgation des informations et documents à quiconque et une utilisation limitée à la stricte activité professionnelle.
- Non divulgation de vos informations secrètes d'authentification personnelle et communication de vos informations secrètes d'authentification de groupe (à savoir les informations partagées) aux seuls utilisateurs du groupe.
- Suivre les méthodes et procédures retenues par la société ou ses clients et prospects pour garantir le niveau de sécurité des informations.
- Restituer à votre responsable hiérarchique tout document, quel qu'en soit le format, qui vous aurait été remis par la société, un client ou un prospect, ou que vous auriez produit pendant l'exercice de vos fonctions.

Vous vous engagez à respecter cette obligation pendant la durée de votre contrat de travail et après la rupture de celui-ci, quelle qu'en soit la cause.

Utilisation de produit logiciel

Vous ne devez, en aucun cas, installer et/ou utiliser des produits logiciels dont la société ne dispose pas de licence d'utilisation.

De plus, vous ne devez en aucun cas, utiliser et/ou dupliquer des produits logiciels à des fins personnelles.

Remboursement de frais

Les frais et débours justifiés dans l'exercice de vos fonctions vous seront remboursés sur justificatifs après accord de votre responsable hiérarchique et vérification par le Service Administratif dans les limites autorisées par SII et les administrations compétentes.

Utilisation des véhicules personnels pour les déplacements professionnels

Vous ne devez pas utiliser votre véhicule personnel pour des déplacements professionnels occasionnels sans l'accord de votre responsable. D'autres modes de transport peuvent vous être proposés (transport en commun, taxi, voiture de la flotte, véhicule de location, etc.).

Si les contraintes de votre mission exigent l'usage de votre véhicule, SII rembourse, après accord de votre responsable, le complément affaire de votre contrat d'assurance, à concurrence de 230 € par an, sous réserve d'une attestation fournie par votre compagnie.

SII dégage toute responsabilité en cas d'accident survenant à un véhicule pour lequel une assurance affaire n'aurait pas été contractée.

Non concurrence

Vous déclarez formellement, qu'à la date de votre entrée à SII, vous ne serez lié à aucune autre entreprise, aurez quitté votre précédent emploi libre de tout engagement et ne serez soumis à aucune clause de non concurrence. Sinon vous vous exposez non seulement à une demande de dommages et intérêts de la part de SII mais aussi à une rupture immédiate de votre contrat de travail sans préavis.

Non sollicitation de personnel

En cas de départ, quels qu'en soient la cause et l'auteur, vous vous engagez à ne pas faire appel et à ne pas engager, directement ou indirectement ou par personne interposée ou à inciter à quitter la société, aucun personnel et ceci pour une durée de douze mois à compter de la première présentation de la lettre notifiant la rupture du contrat de travail.

Modification - Avenant

Toute modification aux présentes doit pour être valable être conclue par écrit. En outre vous vous engagez à faire connaître, sans délai, tout changement concernant votre adresse et votre situation de famille.

Monsieur Antoine LECLERCQ

Directeur d'Agence

Monsieur Christopher MILAZZO



CCN Bureaux d'études techniques, cabinets d'ingénieurs-conseils, sociétés de conseil (SYNTEC)

S.I.I. Toulouse

rue Paulin Talabot
31100 TOULOUSE

PAGE : 1

N. SIRET : 31500094300565 APE : 6202A

N. SS : 187049001017128
MATRICULE : 014281

EMPLOI : Technicien informatique
 QUALIFICATION : Technicien
 CLASSIFICATION : ETAM
 POSITION : 3.1
 COEFFICIENT : 400
 DEPARTEMENT : TECHNIQUE
 ANCIENNETE : 00 ANS 09 MOIS
 HORAIRES ANNUEL : REFERENCE : 1605,80 heures

M. MILAZZO Christopher
 Appartement L 11
 203 avenue de Grande Bretagne
 31300 TOULOUSE

Désignation	Nombre ou base	Taux	Part salariale	Part patronale
SALAIRE DE BASE JOURS NON TRAV.			2417.00	
RA 10/19 ABSENCES CTD	16.00	115.095	-1841.52	
RA 11/19 ABS. SANS SOLDE	0.50	105.087	-52.54	
RA 10/19 INDEMNITES CTD ICCP	6.00	127.211	-763.27	
	0.50	105.087	52.54	
	12.48	115.095	1436.50	
SALAIRE BRUT MENS	1405,122	1248.71		
SANTÉ				
RE Sécurité Sociale-Maladie Maternité Invalidité Décès	1248.71			-162.33
RE Sécurité Sociale-Maladie Maternité Invalidité Décès	-1248.71			74.92
RE Complémentaire Incapacité Invalidité Décès	871.48	0.160	-1.39	-5.40
RE Complémentaire Incapacité Invalidité Décès	377.23	0.160	-0.60	-2.34
RE Complémentaire Incapacité Invalidité Décès	377.23	0.605	-2.28	-2.28
RE Complémentaire Incapacité Invalidité Décès	-377.23	0.605	2.28	2.28
ACCIDENTS DU TRAVAIL-MALADIES PROFESSIONNELLES	1248.71			-11.24
RETRAITE				
RE Sécurité Sociale plafonnée	871.48	6.900	-60.13	-74.51
RE Sécurité Sociale plafonnée	377.23	6.900	-26.03	-32.25
RE Sécurité Sociale déplafonnée	1248.71	0.400	-4.99	-23.73
RE Complémentaire Tranche 1	871.48	4.150	-36.16	-54.20
RE Complémentaire Tranche 1	377.23	4.010	-15.12	-22.68
RE Complémentaire Tranche 1	-871.48	0.140	1.22	1.83
RE Complémentaire Tranche 2	377.23	9.860	-37.19	-55.75
RE Complémentaire Tranche 2	-377.23	9.860	37.19	55.75
RE Supplémentaire	1248.71			-1.00
FAMILLE	1248.71			-43.08
ASSURANCE CHÔMAGE				
RE Chômage	871.48			-35.29
RE Chômage	377.23			-15.28
RE Chômage	377.23			-15.28
RE Chômage	-377.23			15.28
RE Contribution AGS	1248.71			-1.87
AUTRES CONTRIBUTIONS DUES PAR L'EMPLOYEUR				-70.63
CSG/CRDS non déductible de l'impôt sur le revenu	7.74	2.900	-0.23	
CSG/CRDS non déductible de l'impôt sur le revenu	1226.85	2.900	-35.57	
CSG déductible de l'impôt sur le revenu	7.74	6.800	-0.53	
CSG déductible de l'impôt sur le revenu	1226.85	6.800	-83.43	
TOTAL DES COTISATIONS ET CONTRIBUTIONS			-262.96	-734.50
RA 10/19 INDEM. TRANSPORT			25.50	
RA 11/19 INDEM. TRANSPORT			25.50	

BULLETIN DE PAIE

PERIODE DU 01/12/19 AU 08/12/19

CCN Bureaux d'études techniques, cabinets d'ingénieurs-conseils, sociétés de conseil (SYNTEC)

S.I.I. Toulouse

7 rue Paulin Talabot
31100 TOULOUSE

PAGE : 2

N. SIRET : 31500094300565 APE : 6202A

N. SS : 187049001017128
MATRICULE : 014281

EMPLOI : Technicien Informatique
 QUALIFICATION : Technicien
 CLASSIFICATION : ETAN
 POSITION : 3.1
 COEFFICIENT : 400
 DEPARTEMENT : TECHNIQUE
 ANCIENNETE : 0 ANS 0^e MOIS
 HORAIRES : 40h00 par semaine, 1600h,80 heures

M. MILAZZO Christopher
 Appartement L 11
 203 avenue de Grande Bretagne
 31300 TOULOUSE

Désignation	Nombre ou base	Taux	Part salariale	Part patronale
-------------	----------------	------	----------------	----------------

NF SEPAIS RIE N-1 TICKETS RESTAURANT	21.00	3.520	3.00 -73.92	18.35
Montant lié aux évolutions des cotisations depuis 01/18				
Mt PAS Taux DGFIP	1021.55		-0,00	
CTD	Congés CTD	DU 11/10/2019	AU	11/10/2019
CSS	Congés sans solde	DU 13/11/2019	AU	15/11/2019
CSS	Congés sans solde	DU 27/11/2019	AU	29/11/2019
999	Entrée ou sortie	DU 09/12/2019	AU	31/12/2019

CONGES : PRIS RESTANT ACQUIS 0,000 -3.000 13.000	NET A PAYER AVANT PAS 962.83 EUR	Net à payer 962.83 EUR
C.T.D. : ACQUIS PRIS RESTANT 4.981 2.500 2.481	Total versé par l'employeur 2141.23 EUR	Allegement de cotisations -158.02 EUR
	Net Imposable Mensuel 1021.55 EUR	Net Imposable Annuel 16598.14 EUR

CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

Contrat régi par les articles L. 6325-1 à L. 6325-24 du Code du travail

L'EMPLOYEUR

Nom et prénom
ou dénomination : XLM AERO

Adresse de l'établissement d'exécution du contrat :

N° 49 Voie GR SAINT MICHEL

Complément :

Code postal 3114001 Commune : TOULOUSE

Téléphone : 0607371005 / Télécopie : 1111111111

Courriel : eric.bibonne@xlm-services.com

Caisse de retraite complémentaire : KLESIA

Organisme de prévoyance (le cas échéant) : MALAKOFF MEDERIC

Particulier-employeur : oui non

N°URSSAF du particulier-employeur : 111111111111

N°SIRET de l'établissement d'exécution du contrat :

18115131610151910101012121

Code NAF : 16210191Z

Effectif salarié de l'entreprise : 11111116

Convention collective appliquée :

Convention collective nationale applicable au personnel des bureaux d'études techniques,

Code IDCC de la convention collective appliquée : 1141816

LE SALARIÉ

Nom et prénom : MILAZZO CHRISTOPHER

Adresse : N° 203 Voie avenue de Grande Bretagne

Complément :

Code postal 3113001 Commune : TOULOUSE

Téléphone : 1111111111

Courriel : milazzo.c @ laposte.net

Date de naissance : 218101411191817 Sexe : M FDéclare bénéficiaire de la reconnaissance travailleur handicapé : oui nonInscrit à Pôle Emploi : oui non

Si oui, numéro d'inscription : 1413181914191814 durée : 11,10 mois

Situation avant ce contrat : 1191

Type de minimum social, si bénéficiaire : 101

Diplôme ou titre le plus élevé obtenu : 13191

LE TUTEUR

Tuteur de l'entreprise utilisatrice, si travail temporaire ou GEC

Nom et prénom :

Tuteur au sein de l'établissement employeur

Nom et prénom :

GARCIA JULIEN

Emploi occupé : INGENIEUR ETUDES ET DEVELOPPEMENT

Date de naissance : 214101611191718

LE CONTRAT

Nature du contrat : CDI CDD travail temporaire

Empli occupé pendant le contrat (intitulé précis) : ARCHITECTE DEVELOPPEUR JAVA J2E

Classification de l'emploi dans la convention collective :

Niveau : 1_21_1 Coefficient hiérarchique : 1217151

Date de début du contrat ou date d'effet de l'avenant :

Date de fin du CDD ou de l'action de professionnalisation si CDI :

102101112101210

130101912101210

Durée de la période d'essai : 113101 jours

Durée hebdomadaire du travail : 13151 heures 101 minutes

Salaire brut à l'embauche : 15211,121 € / mois (€ / heure pour un contrat de travail temporaire)

LA FORMATION

Organisme de formation principal :

INST NATIONAL POLYTECHNIQUE TOULOUSE

Il s'agit d'un service de formation interne : oui non L'employeur atteste que le service de formation interne dispose des moyens nécessaires à la réalisation de la formation du salarié

Type qualification visée : 111_1

Intitulé précis :

LICENCE STS MENTION INFORMATIQUE

Spécialité de formation : 1312161

Durée totale des actions d'évaluation, d'accompagnement et des enseignements : 11316141 heures

Dont durée des enseignements généraux, professionnels et technologiques : 11316141 heures

Date de début du cycle de formation : 1016101112101210

N°SIRET de l'organisme de formation principal :

1191311131811801011510

N° de déclaration d'activité de cet organisme : 17163110181715171311

Nombre d'organismes de formation intervenant : 11

Diplôme ou titre visé : 12141

En application de l'article L.6325-3 du code du travail, l'employeur s'engage à assurer au titulaire du contrat une formation lui permettant d'acquérir une qualification professionnelle et à lui fournir un emploi en relation avec cet objectif pendant la durée du CDD ou de l'action de professionnalisation du CDI. Le titulaire du contrat s'engage à travailler pour le compte de son employeur et à suivre la formation prévue au contrat.

Fait le : 1121112112101191 a TOULOUSE

XLM-AERO

Signature de l'Employeur
49 Grande Rue Saint Michel - CS 84026

31028 TOULOUSE CEDEX 4

TEL. +33(0)6 07 37 10 05

RETOULOUSE 615 360 599

Numéro de l'OPCA : FAFIEC

Signature du Salarié

N° d'adhérent de l'employeur à l'OPCA s'il existe : 441649.539353

Pour remplir le contrat reportez-vous à la notice en suivant l'ordre des rubriques du contrat ou effectuez votre démarche en ligne sur le site du service public de l'alternance : www.alternance.emploi.gouv.fr

Bulletin de PAIE clarifié

Paye du : 01/08/2020 au : 31/08/2020

Matricule	S009
N° Sécurité Sociale	187049001017128
Emploi	Archi développeur JAVA J2E
Qualification	statut Etam - pos 2.1 coeff 275
Coefficient	
Entrée le	02/01/2020
Heures payées	151,670
Plafond période	T : 151,670 3 428,00

C.C. : Bureaux d'études techniques, cabinets d'ingénieurs-conseils, sociétés de conseils (SYNTEC) (3018)

RUBRIQUES	BASE	TAUX	A PAYER	Taux Pat.	Mt Pat.
Salaire de base (Salaire minimum : 100 % Smic)	151,67	10,150	1 539,45		
Nb jours congés payés (calcul auto absences) 1er au 15/08	10,00				
Absences congés payés	70,00	10,150	-710,50		
Indemnisation congés payés	70,00	10,150	710,50		
Total brut			1 539,45		
SANTE					
Sécurité Sociale - Maladie Maternité Invalidité Décès	1 539,45			7.000 %	-107,76
Complémentaire Incapacité Invalidité Décès	1 539,45	0,370 %	-5,70	0,370 %	-5,70
Complémentaire Santé	21,00	20,000 %	-4,20	80,000 %	-16,80
Complémentaire Santé	47,00	20,000 %	-9,40	80,000 %	-37,60
ACCIDENT DU TRAVAIL-MALADIES PROFESSIONNELLES	1 539,45			0,800 %	-12,32
RETRAITE					
Sécurité Sociale plafonnée	1 539,45	6,900 %	-106,22	8,550 %	-131,62
Sécurité Sociale déplaftonnée	1 539,45	0,400 %	-6,16	1,900 %	-29,25
Complémentaire Tranche 1	1 539,45	4,010 %	-61,73	6,010 %	-92,52
FAMILLE	1 539,45			3,450 %	-53,11
ASSURANCE CHOMAGE	1 539,45			4,200 %	-64,66
AUTRES CONTRIBUTIONS DUES PAR L'EMPLOYEUR					-25,73
CSG déductible de l'impôt sur le revenu	1 572,61	6,800 %	-106,94		
CSG/CRDS non déductible de l'impôt sur le revenu	1 572,61	2,900 %	-45,61		
EXONERATIONS DE COTISATIONS EMPLOYEUR				493,39	
Réintégration fiscale (Frais de santé)			54,40		
Net imposable			1 293,50		
Total des cotisations et contributions	1 293,50	2,900	-345,96		-83,68
Prélèvement à la source (taux DGFIP)			-37,51		

NET A PAYER AVANT IMPOT SUR LE REVENU 1 193,49

dont évolution de la rémunération liée à la suppression des cotisations salariales chômage et maladie	21,76		
Impôt sur le revenu		Base	Tx pers. (DGFIP)
Impôt sur le revenu prélevé à la source	1 293,50		2,900
Régularisations sur le prélèvement à la source			-37,51

REGLEMENT :	VIREMENT 31/08/2020		ALLEGEMENT COTISATIONS	NET PAYE EN EUROS
			613,47	1 155,98

CUMUL BRUT	CUMUL BASE Sécurité Sociale	CUMUL IMPOSABLE	PLAFOND S.Sociale	CUMUL HEURES	CUMUL CHARGES PAT.	TOTAL VERSE EMPLOYEUR
11 452,16	9 242,39	9 789,92	9 242,39	1185,770	230,16	1 623,13

CONGES	Dûs	Acquis	Pris	Restant	Bases	REPOS	Dûs	Acquis	Pris/Payés	Restant
C.P. N-1	11,000		10,000	1,000	-71,39	R.T.T.				
C.P. N		6,240		6,240	2 851,34	R.C.				

DANS VOTRE INTERET ET POUR VOUS AIDER A FAIRE VALOIR VOS DROITS, CONSERVEZ CE BULLETIN DE PAIE SANS LIMITATION DE DUREE.
Pour la définition des termes employés, se reporter au site internet servicepublic.fr rubrique cotisations sociales

CERTIFICAT DE TRAVAIL

EMPLOYEUR

Nom, raison sociale ou dénomination de l'employeur

XLM AERO

49 GRANDE RUE SAINT MICHEL

31000 TOULOUSE

Ape 6209Z Siret 81536059900022

SALARIE

Mr MILAZZO CHRISTOPHER

203 Voie avenue de Grande Bretagne
31300 TOULOUSE

Numéro Sécurité Sociale **187049001017128**

Je, soussigné,

ERIC BIBONNE GERANT XLM AERO

certifie que **Mr MILAZZO CHRISTOPHER** a été employé(e) dans l'entreprise en qualité de :
Archi développeur JAVA J2E statut Etam - pos 2.1 coefficient 275.

Du **02/01/2020**

Au **30/09/2020**

En application de l'article L. 911-8 du code de la sécurité sociale, **Mr MILAZZO CHRISTOPHER** bénéficie de la portabilité de la prévoyance.

Fait à : TOULOUSE

Le : *30/09/2020*

Signature de l'employeur

XLM-AERO

49 Grande Rue Saint-Michel - CS 84026

31028 TOULOUSE CEDEX 4

TEL. +33(0)6 07 37 10 05

RC5 TOULOUSE 815 360 599

Bulletin de PAIE clarifié

Paye du : 01/09/2020 au : 30/09/2020

Matricule	S009
N° Sécurité Sociale	187049001017128
Emploi	Archi développeur JAVA J2E
Qualification	statut Etam - pos 2.1 coeff 275
Coefficient	
Entrée le	02/01/2020
Sortie le	30/09/2020
Heures payées	151,670
Plafond période	T : 151,670 3 428,00

C.C. : Bureaux d'études techniques, cabinets d'ingénieurs-conseils, sociétés de conseils (SYNTEC) (3018)

RUBRIQUES	BASE	TAUX	A PAYER	Taux Pat.	Mt Pat.
Salaire de base (Salaire minimum : 100 % Smic)	151,67	10,150	1 539,45		
Indemnité compensatrice de CP	10 528,21	10,000	1 052,82		
Total brut	2 592,27		2 592,27		
SANTE					
Sécurité Sociale - Maladie Maternité Invalidité Décès	2 592,27			7,000 %	-181,46
Complémentaire Incapacité Invalidité Décès	2 592,27	0,370 %	-9,59	0,370 %	-9,59
Complémentaire Santé	-47,00	20,000 %	9,40	80,000 %	37,60
Complémentaire Santé	-21,00	20,000 %	4,20	80,000 %	16,80
ACCIDENT DU TRAVAIL-MALADIES PROFESSIONNELLES	2 592,27			0,800 %	-20,74
RETRAITE					
Sécurité Sociale plafonnée	2 592,27	6,900 %	-178,87	8,550 %	-221,64
Sécurité Sociale déplafonnée	2 592,27	0,400 %	-10,37	1,900 %	-49,25
Complémentaire Tranche 1	2 592,27	4,010 %	-103,95	6,010 %	-155,80
FAMILLE	2 592,27				
ASSURANCE CHOMAGE	2 592,27			3,450 %	-89,43
AUTRES CONTRIBUTIONS DUES PAR L'EMPLOYEUR				4,200 %	-108,88
CSG déductible de l'impôt sur le revenu	2 502,10	6,800 %	-170,14		
CSG/CRDS non déductible de l'impôt sur le revenu	2 502,10	2,900 %	-72,56		
EXONERATIONS DE COTISATIONS EMPLOYEUR					-68,59
Réintégration fiscale (Frais de santé)			-54,40		
Net imposable			2 078,55		
Total des cotisations et contributions	2 078,55		-531,88		-894,30
Prélèvement à la source (taux DGFIP)		3,100	-64,44		

NET A PAYER AVANT IMPOT SUR LE REVENU

2 060,39

dont évolution de la rémunération liée à la suppression des cotisations salariales chômage et maladie 39,12

Impôt sur le revenu	Base	Tx pers. (DGFIP)	Montant
Impôt sur le revenu prélevé à la source	2 078,55		
Régularisations sur le prélèvement à la source		3,100	-64,44

REGLEMENT : VIREMENT
LE : 30/09/2020

CUMUL BRUT	CUMUL BASE Sécurité Sociale	CUMUL IMPOSABLE	PLAFOND S.Sociale	CUMUL HEURES	CUMUL CHARGES PAT.	ALLEGEMENT COTISATIONS		NET PAYE EN EUROS	
						-177,47		1 995,95	
14 044,43	11 834,66	11 868,47	11 834,66	1337,440	1 124,46			3 486,57	

CONGES C.P. N-1 C.P. N	Dûs	Acquis	Pris	Restant	Bases	REPOS R.T.T. R.C.	Dûs	Acquis	Pris/Payés	Restant

DANS VOTRE INTERET ET POUR VOUS AIDER A FAIRE VALOIR VOS DROITS, CONSERVEZ CE BULLETIN DE PAIE SANS LIMITATION DE DUREE.
Pour la définition des termes employés, se reporter au site internet servicepublic.fr rubrique cotisations sociales

CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

Contrat régi par les articles L. 6325-1 à L. 6325-24 du Code du travail

L'EMPLOYEUR

Nom et prénom ou dénomination : THALES ALENIA SPACE

Adresse de l'établissement d'exécution du contrat :
N° Voie 26 AVENUE JF CHAMPOLLION BP 33787

Complément : MME VALERIE CASANOVA

Code postal 13110371 Commune : TOULOUSE CEDEX 1

Téléphone: 053435203 / Télécopie: 111111111

Courriel : valerie.casanova@thalesaleniaspace.com

Caisse de retraite complémentaire : HUMANIS

Organisme de prévoyance (le cas échéant) :

Nom et prénom :
MILAZZO CHRISTOPHER

Adresse : N° Voie 203 AVENUE DE GRANDE BRETAGNE

Complément : APPL11, RES SWING

Code postal 131300 Commune : TOULOUSE

Téléphone : 111111111

Courriel : c.milazzo.dev@gmail.com

Particulier-employeur : oui non

N°URSSAF du particulier-employeur : 1111111111111111

N°SIRET de l'établissement d'exécution du contrat :

141472510100037

Code NAF : 3030Z

Effectif salarié de l'entreprise : 111111111

Convention collective appliquée :

Cc des ouvriers, employés, techniciens et agents de maîtrise

Code IDCC de la convention collective appliquée : 10054

LE SALARIÉ

Date de naissance : 12 04 1988 Sexe : M F

Déclare bénéficiaire de la reconnaissance travailleur handicapé : oui non

Inscrit à Pôle Emploi : oui non

Si oui, numéro d'inscription : 111111111111 durée : 1111 mois

Situation avant ce contrat : 151

Type de minimum social, si bénéficiaire : 1

Diplôme ou titre le plus élevé obtenu : 123

LE TUTEUR

Tuteur de l'entreprise utilisatrice, si travail temporaire ou GEC

Nom et prénom :

Emploi occupé :

Date de naissance : 11 11 11111111

LE CONTRAT

Type de contrat : 111

Nature du contrat : CDI CDD travail temporaire

Emploi occupé pendant le contrat (intitulé précis) : ALTERNANT- INGÉNIEUR DEVOPS

Date de début du contrat ou date d'effet de l'avenant : 1021111202020

Niveau : 1GRL3 Coefficient hiérarchique : 111

Date de fin du CDD ou de l'action de professionnalisation si CDI : 131110120222

Durée de la période d'essai : 1301 jours

Durée hebdomadaire du travail : 1351 heures 110 minutes

Salaire brut à l'embauche : 117150, 100 € / mois (€ / heure pour un contrat de travail temporaire)

LA FORMATION

Organisme de formation principal :

IPST CNAM

Il s'agit d'un service de formation interne : oui non

L'employeur atteste que le service de formation interne dispose des moyens nécessaires à la réalisation de la formation du salarié

Type qualification visée : 101

Diplôme ou titre visé : 111

Intitulé précis :

DIPLÔME D'INGÉNIEUR CNAM - SPÉCIALITÉ INFORMATIQUE

Spécialité de formation : 132161

Durée totale des actions d'évaluation, d'accompagnement et des enseignements : 11980 heures

Dont durée des enseignements généraux, professionnels et technologiques : 11980 heures

Date de début du cycle de formation : 1021111202020

Date prévue de fin des épreuves ou des examens : 1311110120222

En application de l'article L.6325-3 du code du travail, l'employeur s'engage à assurer au titulaire du contrat une formation lui permettant d'acquérir une qualification professionnelle et à lui fournir un emploi en relation avec cet objectif pendant la durée du CDD ou de l'action de professionnalisation du CDI. Le titulaire du contrat s'engage à travailler pour le compte de son employeur et à suivre la formation prévue au contrat.

Fait le : 16/04/2021 à Toulouse

Signature de l'Employeur

Signature du Salarié

OPCA AUQUEL EST ADRESSÉ LE DOSSIER COMPLET

Nom de l'OPCA : OPCO 2i

N° d'adhérent de l'employeur à l'OPCA s'il existe : 317217

Pour remplir le contrat reportez-vous à la notice en suivant l'ordre des rubriques du contrat ou effectuez votre démarche en ligne sur le site du service public de l'alternance : www.alternance.emploi.gouv.fr



Votre contact en direct

048marlene.lacambre@pole-emploi.net

C48/ID319/KCX2

M. MILAZZO CHRISTOPHER
APPARTEMENT L11
203 AVENUE DE GRANDE BRETAGNE
31300 TOULOUSE

Références à rappeler

numéro identifiant 4389498U

TOULOUSE, le 23 juillet 2020

KCX2

Objet : **Attestation**

Monsieur MILAZZO,

Pôle emploi vous a remis ou adressé une demande d'allocation de solidarité spécifique le 28 janvier 2020. A ce jour, votre dossier ne nous est pas encore parvenu. Il ne pourra être traité que dûment complété et signé, accompagné des justificatifs nécessaires et sous réserve de nous être retourné rapidement.

Vous êtes inscrit sur la liste des demandeurs d'emploi en catégorie 3 depuis le 10 décembre 2019.

Cette attestation authentifie votre situation au regard de Pôle emploi. Elle est réalisée au vu des éléments connus à ce jour, et ne saurait être utilisée à d'autres fins.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur MILAZZO, nos salutations distinguées.

Le Directeur de l'agence

POLE EMPLOI OCCITANIE

POLE EMPLOI DE CARTOUCHERIE 82 VOIE DU TOEC 31300 TOULOUSE

www.pole-emploi.fr - 3949 ►Service gratuit + prix appel

OUVERT DU LUNDI AU VENDREDI DE 08H45 A 12H45 ET RECEPTION SUR RENDEZ VOUS LES APRES MIDI